

L'AMECQ dote

Bulletin trimestriel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec

L'AMECQ fête ses

45 ans!

LE MOT DU DG

Il y a 45 ans naissait L'AMECQ
P. 3

DOSSIER POSTE CANADA

La dérape du STTP :
Les journaux communautaires
ne sont pas des circulaires
P. 6

Une déchéance annoncée depuis
longtemps
P. 8

ENTREVUE

Jean Denis Grimard : Un fondateur
touche-à-tout, à l'aube de l'appari-
tion du journal
P. 24

TÉMOIGNAGE

Le camelot en moi !
P.27



Crédit photo : Michel Fortier

Table des matières

LE MOT DU DG

Il y a 45 ans naissait L'AMECQ !

Yvan Noé Girouard 3

LE MOT DU PRÉSIDENT

Poste Canada, si on avait le choix !

Joël Deschênes 5

DOSSIER POSTE CANADA

La dérapage du STTP Les journaux communautaires ne sont pas des circulaires

Yvan Noé Girouard 6

Lettre à Monsieur François Senneville

Joël Deschênes 7

Postes Canada : une déchéance annoncée depuis longtemps

Daniel Machabée, *Journal des citoyens* 8

OPINIONS

Liberté (positive) d'expression

Sylvain Bérubé, *Entrée Libre* 10

Y a-t-il encore de la place pour les journaux communautaires ?

Mario Dufresne, *Le Cantonnier* 11

Un effondrement qu'on choisit, consommateurs et gouvernement

Scott Stevenson, *Le Haut-Saint-François* 12

L'AMECQ EN BREF...

Nouvelle ADN à l'AMECQ

Yvan Noé Girouard 13

Repose en paix François

Yvan Noé Girouard 14

Après 41 ans, *Le Papotin* s'éteint

Yvan Noé Girouard 14

La rencontre multirégionale du 29 novembre

Yvan Noé Girouard 14

De nouveaux venus au CA du *Cantonnier*

Sylvie Veilleux, *Le Cantonnier* 15

Une histoire à partager

Camille Barbot, *Au fil de la Boyer* 16

Du nouveau à la coordination de L'Écho de Cantley

Chantal Turcotte, *L'Écho de Cantley* 17

Une distinction pour Oumou Diakité de *Reflét de Société*

Roger Léger, *Le Reflet de société* 18

Des nouvelles de l'équipe

Hervé Bernier, *L'Attisée* 19

Immortaliser des fragments du passé de *Droit de parole*

La rédaction, *Droit de parole* 20

Initiation au journalisme

Jocelyne Mayrand, *Ensemble pour bâtir* 21

Le *Petit Indice*

Valérie Martinez, *L'Indice bohémien* 22

Une équipe de bénévole dévouée

Marie-Josée Veilleux, *L'Alliance de Preissac* 23

ENTREVUE

Jean-Denis Grimard : Un fondateur touche-à-tout, à l'aube de l'apparition du journal

Ronald Martel, *Le Cantonnier* 24

ANNIVERSAIRE

Des retrouvailles réussies pour le 25^e anniversaire du *Cantonnier*

Jacqueline Demers, *Le Cantonnier* 26

TÉMOIGNAGE

Le Camelot en moi

Stéphane Maheu, *La Quête* 27

HOMMAGES

L'empreinte durable de Diane Morneau

Sophie Monette-Boivert, *Le Cantonnier* 29

La retraite de Francine Prévost

Scott Stevenson, *Le Haut-Saint-François* 30

Merci Jean-Pierre

Serge Picard, *L'Attisée* 31



Il y a 45 ans naissait L'AMECQ!

Yvan Noé Girouard



L'Association des médias écrits communautaires du Québec a été fondée à Québec le 16 novembre 1980. C'est à la suite d'une subvention reçue du ministère des Communications du Québec qu'un front commun de journaux communautaires organise une assemblée de fondation et désigne un conseil d'administration provisoire pour l'Association. Parmi les 12 journaux présents, seul *Droit de parole* de Québec demeure toujours actif et membre de l'Association.



Les débuts

Le 19 juin 1981, l'AMECQ s'incorpore et ouvre son siège social sur la rue Rachel, à Montréal. Pierre Baraby en est le premier secrétaire général.

En 1982, Jean-Guy Girard, membre du conseil provisoire, effectue une tournée des médias communautaires en vue d'aider l'AMECQ à mieux connaître la situation de ses membres. Le premier congrès de l'Association se tient à Trois-Pistoles au mois de mai et rassemble 12 médias écrits communautaires. L'assemblée générale adopte ses règlements généraux et élit un conseil d'administration. Jean-Pierre Beauchamp en est le premier président. En septembre 1982, Yvan Gauthier remplace Pierre Baraby à titre de secrétaire général. En octobre 1984, Jean Baribeau accède à la présidence.

En septembre 1985, après un an de non-parution, le bulletin de liaison apparaît sous le nom de *L'AMECQ-dote*. L'AMECQ compte alors 55 membres et semble voguer vers la prospérité. André Bourgon en est le secrétaire général. Puis, coup de théâtre, le ministère des Communications du Québec abolit le Programme d'aide aux médias communautaires (PAMEC). On peut déjà entrevoir la débandade de l'Association.

De 1986 à 1989, plusieurs journaux ferment leurs portes. Les présidents se succèdent: Stéphane Boukatem, Denis Falardeau, Nathalie Deraspe et à nouveau Jean Baribeau. En 1989, l'Association se voit privée de subvention. Le bateau prend l'eau. On envisage même de dissoudre l'Association.

La renaissance

En 1990, le congrès de Rivière-du-Loup attire peu de délégués. Toutefois, les membres optent pour maintenir l'association en vie, et Raymond Gagnon en devient le président. Le 10 juin, le nouveau conseil d'administration de l'Association tient sa première réunion. Surprise : la secrétaire générale par intérim, Nicole Léonard, annonce sa démission. Spontanément, on me propose le poste.

(Suite...)



LE MOT DU DG

Le 19 juillet, la ministre des Communications, Liza Frulla, rencontre le nouveau conseil d'administration et accorde à l'AMECQ une subvention triennale. C'est alors que je suis officiellement confirmé comme secrétaire général. J'étais auparavant directeur général d'un journal communautaire à Montréal, depuis quatre ans. J'entre finalement en fonction le 13 août suivant. Cet automne-là, j'effectue la visite des 23 journaux communautaires qui sont encore membres.

En 1991, le 10^e congrès annuel réunit 75 personnes à Saint-Jean-Port-Joli, sous le thème « Les journaux communautaires se prennent en main ». De 1990 à 1992, le *membership* est passé de 23 à 62 membres. L'AMECQ renaissait !

Remerciements

Je tiens à remercier les présidentes et présidents du CA avec qui j'ai travaillé en étroite collaboration: feu Raymond Gagnon, Marianik Gagnon, Sylvie Gourde, Daniel Pezat, Jocelyne Mayrand, Kristina Jensen, feu François Beaudreau et l'actuel président Joël Deschênes; ainsi que la soixantaine de personnes qui ont siégé, au fil des ans, au conseil d'administration. Merci aussi à celles qui furent mes adjointes et collaboratrices: Sylvie Mailhot, Cathy Dhennin, Josée Corbeil, Amal Bennani, feu Sylvie Snyder, Jessica Ward, Ana Jankovic et maintenant Isabel Mayorga Tello. Je remercie également tous les contractuels, stagiaires et employés qui ont contribué à différents projets. Enfin, merci à tous les artisans qui se sont succédé, au cours des années, dans les médias écrits communautaires. Sans toutes ces personnes, l'AMECQ n'aurait pu être ce qu'elle est devenue.



Les premiers membres de l'AMECQ, des journaux aux noms évocateurs : Le Citoyen, Nouvelles d'icitte, La Baratte, Le Cone, Le Mussely, Tout partout, La Voix ferrée, La Rafale, La Criée, Le Sextant.



Poste Canada, si on avait le choix !

Joël Deschênes



Les moyens de pression du syndicat de Poste Canada font mal à plusieurs de nos journaux membres. À l'exception de la région métropolitaine de Montréal, Poste Canada ne fait pas la distribution des circulaires (service média poste sans adresse). Pour nos membres qui utilisent ce service, il est donc impossible de distribuer leurs journaux. Il y a bien quelques solutions de rechange, comme le recours à des bénévoles si le volume n'est pas trop important, mais à plus de 1000 adresses, surtout en milieu rural, ce n'est pas faisable. Une autre possibilité est de mettre les journaux en distribution libre sur des présentoirs à quelques endroits stratégiques. Ça fonctionne, mais on est loin de pouvoir rejoindre tout le monde.

L'AMECQ a fait parvenir une lettre à Monsieur François Senneville, Directeur national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Dans cette lettre, nous faisons part de nos préoccupations et du mal que le STTP fait à nos membres. (À lire à la p.7)

Subvention du PAMECQ

Nous avons aussi contacté le ministère de la Culture et des Communications pour la clarifier la situation après l'annonce par le gouvernement du moratoire sur toutes nouvelles subventions. La réponse de M. Jean-Philippe Alepins, conseiller politique du ministre, se veut rassurante; les versements d'ententes triennales déjà approuvées ne seraient pas touchés.

Ensemble, on écrit le Québec

Vous avez sans doute déjà reçu un courriel concernant la campagne de promotion de l'AMECQ, «Ensemble, on écrit le Québec». Cette campagne a pour but de faire connaître notre association et de promouvoir en même temps l'importance capitale de la presse locale. Nous sommes en train de préparer d'autres éléments promotionnels que vous recevrez dans les semaines/mois à venir. La campagne s'étalera sur une période de six mois et votre participation à celle-ci sera essentielle à son succès.

Merci





La dérape du STTP

Les journaux communautaires ne sont pas des circulaires

Yvan Noé Girouard

Même si la livraison de courrier à domicile a repris cet automne, il faut savoir que les circulaires et les journaux n'ont pas été distribués. En effet, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) considère les journaux communautaires comme étant des circulaires. Cette décision drastique a mis sérieusement en péril l'existence de plusieurs d'entre eux. Certains ont même vu leurs exemplaires bloqués dans les entrepôts de Postes Canada. D'autres ont même suspendu leurs publications. Par la voie de son président, Joël Deschênes, l'AMECQ réagit en en demandant aux syndiqués du STTP de reprendre la distribution des journaux communautaires (voir la lettre à la page suivante).

Des solutions de rechange

Les journaux communautaires songent sérieusement à s'organiser pour se passer de Postes Canada à l'avenir. Quelques journaux ont rapidement mis en place des solutions de rechange, par exemple en offrant la tâche de la distribution de porte à porte à un organisme communautaire pour les jeunes, ou encore à une formidable équipe de bénévoles. Un journal membre a même engagé des camelots payés 100 \$ par 1 000 exemplaires distribués. Ces types de distribution, plus autonomes et artisanaux, comportent néanmoins des défis logistiques – et parfois davantage de dépenses. Si Postes Canada ne peut plus assurer la distribution des journaux, certains membres n'imprimeront qu'à tirage réduit et feront la distribution dans des points de dépôt stratégiques.

Des élections municipales sabotées

Les électeurs et électrices se sont vu priver de toute information sur les élections municipales du 2 novembre dernier. Plusieurs journaux offrant un dossier sur la couverture de la campagne municipale n'ont pas pu distribuer leurs exemplaires.

C'est extrêmement dommage car souvent, le journal communautaire est le seul média à présenter tous les candidats. Même si certains journaux ont malgré tout réussi à distribuer leurs exemplaires, on peut affirmer sans se tromper que le STTP a bel et bien bafoué la démocratie!

Le point sur les négociations

Au moment de publier ce texte, Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) ont conclu des accords de principe, mais n'ont pas encore finalisé les détails des conventions collectives potentielles pour la signature. Il a toutefois été convenu que toutes les activités de grève ou de lock-out sont suspendues, c'est-à-dire que les circulaires et les journaux communautaires peuvent être distribués. J'ai déjà reçu des circulaires dans ma boîte aux lettres!



Le 5 novembre 2025

Monsieur François Senneville
Directeur national – Québec
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)
340-5000, boulevard des Gradins
Québec (Québec)
G2J 1N3

Monsieur,

La grève des postes affecte les journaux communautaires. Dernièrement quelques journaux communautaires ont vu leurs exemplaires bloqués dans les entrepôts de Postes Canada. Même si la livraison de courrier à domicile a repris, il faut savoir que les circulaires et les journaux ne sont pas distribués. En effet, Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) considère les journaux communautaires comme étant des circulaires.

En plus de priver la population de recevoir l'information à laquelle elle a droit, cette décision met en péril la survie de plusieurs de nos journaux. Les journaux communautaires ne sont pas des circulaires. Les journaux communautaires sont gérés par des organismes à but non lucratif (OBNL) dont l'objectif est de transmettre l'information locale et régionale aux résidents de leur municipalité ou de leur région.

Par solidarité, nous demandons que les syndiqués du STTP puissent reprendre la distribution des médias écrits communautaires.

Solidairement,

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Deschênes', written in a cursive style.

Joël Deschênes



Postes Canada : une déchéance annoncée depuis longtemps

Daniel Machabée, *Journal des citoyens*, Prévost, octobre 2025

Ce n'est pas un secret des dieux, la Société canadienne des postes est à l'agonie. Depuis une décennie, les déficits structurels s'accumulent d'année en année, causés par la baisse du volume de la poste-lettre, par le manque de vision des dirigeants pour moderniser ses infrastructures, par la perte foudroyante des parts de marché du secteur colis devant la concurrence de plus en plus féroce des différentes compagnies de livraison davantage flexibles, par des coûts d'opération de plus en plus énormes, par des coûts également de plus en plus élevés de l'entretien de la flotte des véhicules, etc. De l'autre côté, les demandes syndicales sont complètement déconnectées de la réalité du monde du travail d'aujourd'hui.

Si les demandes salariales sont légitimes dans un contexte économique où l'inflation demeure élevée et que le coût de la vie explose, elles ne sont pas réalistes dans la situation financière de la compagnie. Les décisions syndicales sont prises sans consulter les membres. Et incidemment, déclencher une grève sans avoir préalablement permis aux membres de voter est un geste antidémocratique, qui pénalise les travailleurs en bout de piste; cela a eu un impact non négligeable sur les finances personnelles des travailleurs, qui ont été pris par surprise par la décision du syndicat de déclencher une grève immédiatement après l'annonce d'un projet de restructuration de la direction.

Je connais très bien la Société canadienne des postes. J'y ai travaillé pendant 23 ans. J'ai vu cette compagnie qui faisait la fierté des Canadiens périlcliter. À l'époque, c'était bien vu de travailler pour cette société gouvernementale. Service essentiel, liens très forts avec la population, comment une société passe en quelques années d'une compagnie où faire carrière était emballant

et respecté à une entreprise détestée et démonisée? Je l'ai vue s'enliser dans un modèle d'affaires figé dans les années 1980, là où la poste-lettre régnait en maîtresse sans partage. Puis l'arrivée d'Internet a tout changé. Le volume s'est mis à baisser indéniablement. Il fallait donc s'ajuster, ce que la compagnie et le syndicat n'ont pas su faire à temps. La concurrence des compagnies de livraison de colis gruge sans cesse les parts de marché, ce qui accentue les pertes de revenus de la Société. Cette société, faut-il le spécifier, est autonome financièrement depuis 1981, donc ne coûte pas une cenne aux contribuables. Il y a eu par le passé des tentatives d'ajustement et de modernisation. Mais elles ont été trop timides.

Aujourd'hui, les dirigeants des Postes et le gouvernement se rendent compte qu'il faut apporter des changements drastiques pour sauver la compagnie. De son côté, le syndicat résiste à toute velléité de changement au nom de la protection des emplois. Oui, ce sont de bons emplois. Mais n'oublions pas que les conditions de travail sont très bonnes car elles ont été négociées à une autre époque. Le syndicat tient mordicus à les protéger. Le problème c'est qu'en faisant cela, ils font passer les travailleurs des Postes pour des bêtards gâtés qui ne veulent pas s'adapter au monde du travail d'aujourd'hui et mettent en péril leurs emplois. La dernière grève est passée pratiquement inaperçue et personne malheureusement ne va aller brailler sur le sort de cette compagnie et de ces travailleurs gâtés. Doit-on sacrifier la viabilité de la Société en garantissant la sécurité d'emploi? Doit-on laisser les autres compagnies de livraison occuper l'espace et le temps alors que le syndicat refuse la proposition de la

(Suite...)

direction de modifier les horaires de livraison? Cette mentalité des années 1960 doit être abattue.

La dernière grève a mis en péril les élections municipales qui arrivent à grands pas. Le Journal tient à souligner l'implication formidable de presque tous les candidats inscrits à ces élections qui ont aidé à la livraison du Journal de septembre. Ainsi, 80% de la livraison habituelle a été effectuée. Le syndicat des Postes doit comprendre son rôle primordial dans l'exercice démocratique des citoyens qui peuvent s'informer des candidatures au sein du Journal et faire ainsi leur choix.

Les Postes sont à la croisée des chemins: la Société doit s'adapter ou disparaître. Le rôle des Postes est de livrer le courrier et les colis; pas de se répandre dans d'autres services aussi insignifiants l'un que l'autre. Le syndicat n'a pas d'arguments constructifs et nuit présentement à ses membres. Il est temps que le gouvernement réorganise de façon unilatérale le service postal. Pour le bien de tous.



Carole Bouchard, la graphiste du Journal, remercie la Ville de Prévost d'avoir prêté son garage durant la période de distribution du journal de septembre, qui fut distribué à partir du 2 octobre. Crédit photo : Michel Fortier



Liberté (positive) d'expression

Sylvain Bérubé, *Entrée Libre*, Sherbrooke, septembre 2025

La liberté. Rarement un mot aura été autant brandi, revendiqué, célébré. Il guide nos luttes, façonne les démocraties, nourrit nos idéaux. Or, la liberté prend plusieurs formes qu'il faut savoir distinguer.

On peut comprendre la liberté de deux façons. La liberté négative, c'est l'absence d'obstacles : être libre, c'est pouvoir agir sans qu'une autorité ou quelqu'un d'autre ne nous en empêche. La liberté positive, elle, va plus loin : elle suppose que nous ayons réellement les moyens d'exercer nos droits. Autrement dit, il ne suffit pas d'avoir l'autorisation de faire quelque chose : encore faut-il que les conditions soient réunies pour le réaliser.

Ces deux dimensions apparaissent clairement lorsqu'on parle de liberté d'expression. Dans un sens négatif, elle consiste à ne pas être censuré ni réduit au silence. On peut critiquer un gouvernement, publier une opinion ou débattre sans craindre de sanction. C'est précisément ce qui distingue une société démocratique d'un régime autoritaire, où la parole libre est muselée et où la critique entraîne la répression.

Mais dans un sens positif, la liberté d'expression exige davantage. Elle suppose que chacun ait réellement la possibilité de s'exprimer : par l'éducation, l'accès à des médias diversifiés ou des espaces où toutes les voix peuvent être entendues. Avoir le droit de parler n'est pas suffisant si, dans les faits, seules quelques voix dominent l'espace public.

Au Québec, cette distinction est bien tangible. Nous jouissons d'une liberté négative enviable : personne ne nous empêche de prendre la parole ni d'écrire. Mais la liberté positive reste fragile. La concentration des médias, l'emprise des géants du numérique et le déclin des salles de nouvelles locales réduisent la diversité réelle des voix. L'empire de Québecor en est

un exemple : en contrôlant une large part de l'information, il accorde une place dominante à des points de vue conservateurs, surtout sur les enjeux identitaires et sociaux. La diversité existe toujours, mais le rapport de force est inégal et certaines idées bénéficient d'un portevoix disproportionné.

L'actualité américaine montre à quel point cette distinction est cruciale. Donald Trump invoque sans cesse sa liberté d'expression pour justifier attaques et mensonges. Mais quand un président menace de retirer des licences aux réseaux qui le critiquent et multiplie les poursuites, il n'élargit pas la liberté, il l'étouffe. Que des figures établies comme Jimmy Kimmel et Stephen Colbert soient écartées des ondes illustre à quel point ce climat est inquiétant. Si la satire politique devient désormais risquée, si l'humour doit se taire par peur du pouvoir, c'est toute la démocratie qui se fragilise.

La liberté d'expression n'existe vraiment que lorsqu'elle est partagée. Elle ne se résume pas à l'absence de censure : elle suppose que toutes les voix puissent trouver écho. Cela exige des médias diversifiés, un financement adéquat de l'information indépendante, une éducation aux médias et des espaces de débat accessibles à tous. C'est dans cet esprit que des journaux communautaires comme *Entrée Libre* sont essentiels. Ils rappellent que la démocratie se construit dans nos quartiers, par la parole citoyenne, et que protéger la liberté d'expression, c'est d'abord donner à la population les moyens d'être entendue.



Y a-t-il encore de la place pour les journaux communautaires ?

Mario Dufresne, *Le Cantonnier*, Disraeli, septembre 2025

J'ai l'impression que la question s'est posée pour la première fois, non pas avec l'arrivée des médias sociaux, mais bien avec l'arrivée... des journaux communautaires. Pour diverses raisons, qui ont évoluées avec les années, le questionnement revient de façon récurrente, au moindre changement, qu'il soit social, politique ou technologique. Or, je me demande si, dès le départ, on ne s'est pas trompé de chemin en la posant. Si par son propre libellé, on n'a pas esquivé la vraie question. N'aurait-il pas mieux valu se demander: «Avons-nous besoin (encore) des journaux communautaires?»

Dans une ère où les Zuckerberg et les Musk semblent occuper de plus en plus l'espace médiatique, où il suffit d'un clic pour avoir accès à l'ensemble des maux de la planète, autant que pour voir ce qui se passe dans la maison de son voisin, il est légitime de s'interroger sur ce que peut bien apporter de plus un journal communautaire. Mais on peut également se demander «Dans ce cas, comment se fait-il alors qu'encore aujourd'hui, tant de foyers attendent avec impatience sa sortie, ou plutôt son arrivée, devrais-je dire?»

Simplement parce que le journal communautaire s'adresse d'abord à nous, qu'il parle de nous et qu'il ne se cachera pas derrière des pseudos pour colporter des demi-vérités quand ce ne sont pas complètement des tissus de mensonges. On peut même aller plus loin et répondre parce que les journaux communautaires ont une mission!

Ils sont garants du rayonnement des régions, des villages ou des quartiers. Ils sont le reflet des réalités des communautés tout en veillant à conserver leur indépendance. C'est dans bien des cas l'unique véhicule

qui permet d'offrir une information de proximité, le journal communautaire. C'est aussi le porte-voix d'une population qui, autrement, aurait peine à se faire entendre, voire à faire connaître son existence, les richesses de son patrimoine, sa culture et son histoire. Enfin, on peut dire que le journal communautaire, c'est l'outil de cohésion sociale privilégié puisqu'il permet la couverture d'événements locaux, d'enjeux municipaux, d'initiatives citoyennes ou de portraits de membres de la collectivité qui autrement n'auraient jamais accès à la lumière.

Dans son rapport annuel de 2022-2023 (post Covid), l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) indiquait que 70 journaux communautaires en font partie. Ce qui représente au total un tirage de 1,5 million exemplaires distribués chaque mois, par la poste, directement à la porte ou dans des points de dépôts, principalement dans les petites municipalités les villages et certains quartiers urbains, et avec un taux de lectorat de 80%!

Toutefois, les journaux communautaires doivent s'adapter à la technologie, repenser leur image, revoir parfois leur format tout en continuant à demeurer accessible et inclusif, et rester fidèle à leur mission de représenter les valeurs des communautés qu'ils desservent.

Oui, il y a un avenir pour la presse de proximité comme il y en a un pour les communautés dont elle est le porte-voix. Le journal communautaire a sa place et nous en avons besoin.



Un effondrement qu'on choisit, consommateurs et gouvernements

Scott Stevenson, *Le Haut-Saint-François*, Cookshire-Eaton, octobre 2025

La crise qu'on vit aujourd'hui dans la communication nationale par la poste est un symptôme direct de l'effondrement des économies locales. Le sort des journaux locaux et régionaux, qui a fait les manchettes dans le *Journal de Montréal* et TVA dernièrement, en fait partie. Vos journaux locaux et régionaux, du *Papotin* de Dudswell *Aux Quatre Coins* d'Ascot Corner au Journal régional *Le Haut-Saint-François*, ne sont pas épargnés. *Le Papotin* vient de fermer, un groupe de journaux à Valleyfield vient de faire faillite, causant l'arrêt de service de notre ancien représentant de ventes nationales, et *Le Haut-Saint-François* vivra sa quatrième année de suite de pertes financières en 2025.

Où va notre argent? Où va votre argent? Amazon, Google, Meta, Elon Musk, les États-Unis, la Chine. Lorsqu'on se fait offrir des nouveautés faciles, des services et produits pas chers, des technologies qui promettent de changer le monde, il faut aussi penser aux coûts à moyen et long termes. Il faut penser, justement, aux changements fondamentaux qu'ils pourraient amener à nos vies. Présentement, on jette les entreprises locales, les informations fiables et professionnelles (le journalisme), et la communication fiable à chaque citoyen (par Postes Canada) à la poubelle, en faveur de ce qui nous semble de la belle et attirante facilité de certaines corporations sur Internet.

Autoroute vers quoi?

Le Haut-Saint-François a toujours eu la majorité de ses revenus par la publicité, comme tous les journaux professionnels. Parce qu'on publie de l'information importante, intéressante et pertinente sur l'actualité, les gouvernements, les organismes et les entreprises savent que nous sommes un moyen fiable et professionnel

de communiquer avec les citoyens et consommateurs. Leurs publicités sont publiées dans le journal papier, livré à chaque porte du Haut-Saint-François.

La crise chez Postes Canada fait réfléchir les éditeurs à leurs façons de distribuer. Elle amène certains parmi nos politiciens à me dire que peut-être que le Journal devra publier seulement en ligne. Mais une publicité en ligne ne vaut pas du tout la même chose que lorsqu'imprimée et activement livrée aux lecteurs. Sans les revenus de la publicité du journal imprimé d'aujourd'hui, le Journal régional *Le Haut-Saint-François* cesserait d'exister comme publication d'informations pertinentes, intéressantes, et fiables. Elle rejoindrait cet effondrement de la vie locale.

Nos 15 municipalités – Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de Clifton, Saint-Malo (qui a demandé de faire partie du territoire du Journal), Scotstown, Weedon, et Westbury – font la base des revenus publicitaires du Journal *Le Haut-Saint-François*. Elles savent l'importance de leur journal régional et de la vie locale.

La raison principale des pertes de notre journal dans les dernières années est la diminution des publicités du Gouvernement du Québec et du Gouvernement du Canada. Ils nous offrent plutôt des programmes de subvention compliqués et coûteux. Pourtant, il serait tellement plus efficace de simplement communiquer par l'entremise d'espaces publicitaires, comme le font les municipalités; et chacun – gouvernement, journal, citoyen – serait gagnant.



Nouvelle ADN à L'AMECQ

Yvan Noé Girouard

L'AMECQ a procédé à l'embauche d'une nouvelle agente de développement numérique. Naomi Sambault est entrée en fonction le 3 novembre dernier.

Déjà, elle a contacté quelques journaux qui avaient manifesté un besoin d'aide lors d'un sondage envoyé aux membres en octobre. Naomi pourra ainsi apporter une aide directe aux journaux concernant le renouvellement de sites web et la création d'infolettres. Elle

possède une solide expérience comme designer web et gestionnaire de projets dans des agences web.

Elle joint par le fait même la communauté de pratique du Réseau ADN comptant une cinquantaine d'ADN relevant du ministère de la Culture et des Communications.

Bienvenue Naomi !



Naomi Sambault



Repose en paix François

Yvan Noé Girouard

François Beaudreau, président de l'AMECQ de 2017 à 2021, est décédé le 28 novembre dernier des suites d'une longue maladie. Les funérailles auront lieu à Pierreville le 21 décembre prochain. Nos plus sincères condoléances à sa conjointe Jocelyne.



Après 41 ans, *Le Papotin* s'éteint

Avec la collaboration du journal *Le Haut-Saint-François*, septembre 2025

Le Papotin de Dudswell a publié sa dernière édition le 2 septembre dernier. Une assemblée générale extraordinaire de fermeture a eu lieu le 17 septembre. Dans son édition de juin 2025, le journal lançait un cri du cœur dans le but de trouver une relève, l'équipe restante se disait épuisée et réduite à une poignée de personnes. «Nous avons tout essayé pour recruter une relève, mais jusqu'ici, nos appels sont restés sans réponse», de dire le président Dominic Provost. Le journal s'apprêtait en octobre à souligner ses 41 ans d'existence.



La rencontre multirégionale du 29 novembre

Yvan Noé Girouard

L'AMECQ a tenu en conférence virtuelle le 29 novembre dernier une rencontre multirégionale à laquelle participaient près d'une trentaine de personnes provenant de journaux d'un peu partout au Québec, de l'Outaouais à la Gaspésie. Chaque participant a eu l'occasion de faire part de situations vécues par son journal. Il fut question de problématiques qui se retrouvent principalement dans tous les journaux : la grève des postes; le manque de relève; la transition

vers le numérique; le manque de financement dû à la diminution de la publicité gouvernementale et locale. Un avant-midi fort en discussions où l'on a pu observer des similitudes entre les différents journaux de différentes régions. La rencontre était animée par le président de l'AMECQ, Joël Deschênes.

Voici le lien pour visionner l'enregistrement : <https://us02web.zoom.us/j/84411111111>



De nouveaux venus au CA du *Cantonnier*

Par Sylvie Veilleux, *Le Cantonnier*, Disraeli, septembre 2025

Lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du *Cantonnier*, qui a eu lieu le 28 mai dernier, quatre postes au conseil d'administration (CA) étaient à pourvoir et un autre, à valider. Deux personnes ont décidé de poursuivre leur engagement pour un deuxième mandat de deux ans, soit Suzanne St-Pierre, de Stratford, et Dominique Turcotte, de Disraeli. Nous les en remercions.

L'AGA a validé la nomination de Michel Côté, de Saint-Jacques-le-Majeur, qui, depuis janvier 2025, occupait un poste laissé vacant suite à une démission.

Michel Côté fait partie de l'équipe de distribution du journal depuis plusieurs années. Il a aussi rédigé des textes publiés dans *Le Cantonnier*.

Retraité de Postes Canada, Michel a été conseiller municipal à Saint-Jacques-le-Majeur pendant quelques années. La Médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec lui a été décernée en 2023 pour ses implications généreuses et variées dans sa communauté. Michel affectionne les journaux papier et l'histoire dont les chroniques historiques du *Cantonnier*.

Deux nouvelles personnes ont fait leur entrée au CA du *Cantonnier*: Yolaine Poulin, de Sainte-Praxède, et Luc Tourigny, de Lambton.

Luc Tourigny est détenteur d'un DEC en électricité et travaille à temps plein en télétravail pour la firme d'ingénierie Tetra Tech. Comme bénévole, il s'implique à Lambton dans divers dossiers: le Carnaval Ti-Cube, le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et la Société pour la promotion industrielle. Luc a toujours aimé le contenu du journal *Le Cantonnier*.

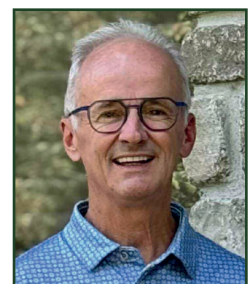
Yolaine Poulin, nouvellement retraitée du Tribunal du logement où elle a occupé des postes techniques et de gestion, possède une résidence secondaire à Sainte-Praxède depuis 2014. C'est Donald Bouchard, membre sortant du CA, qui l'a convaincue que *Le Cantonnier* serait une expérience enrichissante pour elle. Détentrice d'un certificat en droit, elle n'a pas tardé à prodiguer au *Cantonnier* des conseils pour la rédaction de documents administratifs à caractère légal. L'aspect communautaire du journal lui tient à cœur.

Les autres membres du CA du *Cantonnier* sont Mylène Croteau, de Saint-Jacques-le-Majeur; Mario Dufresne de Thetford-Mines, secteur Black-Lake; Daniel Roy, de Disraeli; et moi-même, de Stratford.

Le Cantonnier est entre bonnes mains. Merci à l'avance aux neuf membres du CA pour l'énergie et le temps qu'ils consacreront à le faire avancer.



Michel Côté



Luc Tourigny



Yolaine Poulin



Une histoire à partager

Camille Barbot, *Au fil de la Boyer*, Saint-Charles-de-Bellechasse, octobre 2025

Chers lecteurs et lectrices, notre journal communautaire est vivant grâce à vous, et il continue d'être un lieu unique pour partager les histoires, les projets et les réussites de notre milieu. Chaque numéro est le reflet de notre communauté et de la richesse des gens qui y contribuent.

Le journal a vu le jour en 1987. À ce jour, il est le seul journal communautaire encore vivant dans la région de Bellechasse. Et il n'en reste qu'une soixantaine au Québec. Au fil des ans, ce n'est pas moins d'une centaine de bénévoles de Saint-Charles qui ont donné de leur temps et de leur passion afin de conserver ce précieux journal.

Aujourd'hui, nous faisons face à de nouveaux défis. Comme plusieurs médias écrits, nous devons composer avec la hausse importante des coûts de production et la baisse des revenus publicitaires qui nous amènent à réfléchir et faire des choix difficiles. C'est pourquoi nous avons pris la décision que les parutions papier du journal ne seront dorénavant qu'en noir et blanc. Cependant, il est toujours possible d'avoir accès à la parution couleur sur notre nouveau site web. Vous pourrez donc toujours admirer les magnifiques photos de nos photographes. De plus, il est possible d'avoir accès à plus de contenu et de lire des articles inédits. Vous resterez donc informés sur l'actualité, les événements et tout ce qui se passe dans notre beau village.

Un autre défi que nous devons relever est le manque de relève. Plusieurs de nos bénévoles sont vieillissants et les plus jeunes, ayant de nombreuses responsabilités, peuvent donner moins de temps.

En agrandissant l'équipe de *La Boyer*, il serait possible de contrer ce défi. De plus, nous y voyons aussi une belle occasion de renouveler notre équipe et d'accueillir de nouvelles personnes passionnées. C'est pourquoi nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui souhaitent s'impliquer avec nous.

Participer au journal, c'est développer ses talents, acquérir de l'expérience, élargir son réseau et surtout, avoir un impact concret dans sa communauté. Que vous soyez jeune ou moins jeune, étudiant, retraité ou simplement curieux, votre contribution, petite ou grande, peut faire toute la différence! Nous croyons profondément que l'avenir du journal passe par la créativité et l'énergie de la relève. Ensemble, nous pouvons continuer à faire rayonner notre belle communauté, une page à la fois.

Venez écrire avec nous la suite de cette belle histoire! Au nom de tout le conseil d'administration, je tiens également à remercier les bénévoles actuels pour leur temps et leur grand dévouement envers le journal depuis plusieurs années.

MERCI!





Du nouveau à la coordination de *L'Écho de Cantley*

Chantal Turcotte, *L'Écho de Cantley*, Cantley, octobre 2025

Stéphanie Leblanc est le genre de fille qu'on regarde en se disant : « Mais comment fait-elle ? » Maman et employée à temps plein, elle a accepté de prendre les rênes de la coordination de *L'Écho de Cantley* en plus de toutes ses responsabilités. Trois ans plus tard, Stéphanie quitte la coordination et peut se dire : mission accomplie. Nous la remercions de tout le travail qu'elle a abattu pour permettre à l'équipe de production et aux bénévoles de livrer à temps un journal de qualité, d'un mois à l'autre. Stéphanie ne quitte pas *L'Écho* pour autant, elle conserve son poste au sein du conseil d'administration où sa participation est des plus appréciées.

Stéphanie, au nom du conseil d'administration, des bénévoles et de l'équipe de production, merci pour ton professionnalisme, ton efficacité, ton dévouement et ton extrême gentillesse.

Par la même occasion, j'en profite pour vous présenter celle qui prendra la relève à la coordination. Je la connais depuis qu'elle a 10 mois et elle ne cesse de m'éblouir depuis. Aujourd'hui dans la vingtaine, Virginie Deschênes s'occupera de la coordination en plus de mener des études universitaires de deuxième cycle en muséologie et pratique des arts. Virginie, le conseil d'administration est heureux que tu aies accepté de relever le défi et te souhaite la bienvenue dans la merveilleuse équipe de *L'Écho de Cantley*... que tu connais déjà un peu !

The **ÉCHO** de/of **CANTLEY**

JOYEUSES FÊTES!

Toute l'équipe de l'AMECQ vous souhaite un merveilleux Noël et une année remplie de succès.





Une distinction pour Oumou Diakité de *Reflét de Société*

Roger Léger, *Reflét de Société*, Montréal, novembre 2025

J'ai le plaisir de vous informer qu'une membre de l'équipe du *Journal de la Rue / Reflét de Société* a reçu une distinction. En effet, Oumou Diakité a été nommée Lauréate Prix de la Paix 2025, catégorie jeune pacificatrice, par la Fondation des YMCA du Québec. Il s'agit d'une reconnaissance remise à des citoyen.e.s et des entreprises qui contribuent à bâtir des communautés plus solidaires, inclusives et harmonieuses.

Auteure, journaliste et artiste multidisciplinaire, Oumou Diakité œuvre à l'avancement sociétal du Québec et des citoyen(ne)s du monde à titre de journaliste et

médiatrice communautaire au *Journal de la Rue / Magazine Reflét de Société*, situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Au quotidien, Mme Diakité partage des réflexions visant à favoriser l'inclusion et l'amélioration des conditions de vie. Sa persévérance à partager les meilleures pratiques en médiation culturelle et les initiatives qu'elle livre participent à enrichir l'impact véritable de la Paix dans notre communauté.



Oumou Diakité



Des nouvelles de l'équipe

Hervé Bernier, *l'Attisée*, Saint-Jean-Port-Joli, octobre 2025

Avec octobre, nous entamons la dernière saison qui nous mène aux portes de 2026. Dans la parution du mois de septembre, vous avez peut-être constaté une diminution du nombre d'articles publiés. Cela nous a aussi questionnés. Est-ce que la période des vacances estivales peut expliquer cette diminution? Au cours des trois dernières années, la moyenne du nombre de pages du journal pour le mois de septembre a été de 40, comparativement à 32 pour septembre dernier. Cependant, cela pourrait être dû à un décalage dans le temps car, toujours selon les données des trois dernières années, cette moyenne est de 34 pages pour le numéro d'août, dont deux années sur trois qui comptent 32 pages.

Pour les mois à venir, n'hésitez pas à nous fournir des textes sur des sujets qui vous intéressent. Nous savons que certains d'entre vous aiment écrire; la preuve en est les ateliers d'écriture qui ont démarré le 11 septembre dernier dans les locaux de la bibliothèque Charles-et-Harpe à Saint-Aubert. Vous avez l'opportunité avec votre journal *L'Attisée* de partager vos textes avec notre lectorat. Notre équipe apprécierait recevoir vos textes pour publication dans le journal. Cela pourrait inciter d'autres personnes à joindre ces ateliers et à publier leurs textes dans *l'Attisée*.

Parlant d'écriture et de textes, l'équipe du journal a revu sa politique éditoriale. Afin de ne pas augmenter les frais d'impression indûment, la longueur des textes devrait normalement être comprise entre 350 et 500 mots. Exceptionnellement, des textes de plus de 500 mots pourront être publiés lorsque l'information présentée le justifie. Par ailleurs, à titre d'exemple, un texte de 1 000 mots pourrait être scindé et publié dans deux numéros successifs du journal. Ainsi, il sera toujours possible de publier des textes dépassant les 500 mots.

L'automne, c'est aussi le moment pour le journal de revoir sa tarification publicitaire. Nous avisons nos précieux annonceurs que de nouveaux tarifs seront en vigueur à partir de janvier 2026. Au moment d'écrire ces lignes, ceux-ci n'ont pas encore été établis. Ils seront dévoilés dans le numéro de décembre 2025.

En terminant, j'aimerais corriger une omission dont je suis responsable en lien avec la parution de *L'Attisée* du mois d'août dernier. Ce numéro constituait notre 500^e édition de *L'Attisée*, ce qui représente plus de 41 années de publication ininterrompue du journal. Tenant à me rattraper, je veux remercier tous ceux et celles qui, au cours de ces années, ont œuvré au sein de *L'Attisée*, ainsi que nos annonceurs, sans oublier nos membres, qui en ont fait un outil de communication apprécié.





Immortaliser des fragments du passé de *Droit de parole*

La rédaction, *Droit de parole*, Québec, novembre 2025

Depuis plus de 50 ans, le journal *Droit de parole* publie une chronique sur la vie urbaine de la ville de Québec. Plusieurs centaines de plumes se sont succédé pour rendre compte de l'actualité, illustrant leurs articles par des photographies des quartiers centraux. Afin de valoriser les traces de son passé, et plus précisément ses archives photographiques, le journal *Droit de parole* s'engage dans une collaboration avec le Chronoscope, une plateforme développée par l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et la Ville de Québec.

Il est dorénavant possible de consulter un premier album sur la plateforme Chronoscope. Le lectorat est également invité à contribuer à la description des photographies venant du fonds de *Droit de parole*. En effet, par le biais de cinq fonctionnalités (catégoriser, identifier, dater, situer, commenter), l'interface permet de compléter les photos d'archives d'une description, de témoignages et d'anecdotes. Pour contribuer à l'enrichissement des photos, vous n'avez qu'à vous inscrire au Chronoscope en cliquant sur le bouton «Créer votre profil ici».

Le premier album de photos vers lequel vous êtes invités à consulter et enrichir la description porte sur la fabrication du journal dans les premières années. Il capture l'atmosphère artisanale d'une autre ère technologique, à l'époque où le journal était fait à la mitaine. On y voit les artisans du journal, recroquevillés, barbes longues et cheveux tressés, à l'œuvre. Sur la table s'étalent les outils de l'époque: ciseaux, pots de colle, grandes feuilles de papier. Des mains s'activent, des bouts de doigts attentionnés collent des découpes d'une édition antérieure de ce journal que vous tenez entre vos mains et qui existe depuis 1974.

Sur une fiche liée à une de ces photos sont associés les noms de Vital Barbeau, Solange Hudon et Marc Boutin. Sur quelles photos ces personnes se retrouvent-elles? Quelle est l'adresse du local où ont été prises ces photos?

En quelle année sommes-nous?

Si les articles de *Droit de parole* sont précis, tant dans leur argumentaire que dans les faits, les photographies quant à elles, une fois détachées de leur contexte, deviennent les fragments d'une mémoire labile et lacunaire. Cette mémoire risque de se perdre ou de se déformer à mesure que la première génération d'artisans laisse place à la suivante. Il est temps de préserver la mémoire de *Droit de parole*, à vous d'y contribuer à présent.



*La fabrication du journal dans les années 1970.
Fonds d'archives de DDP*



Initiation au journalisme

Jocelyne Mayrand, *Ensemble pour bâtir*, Rouyn-Noranda, novembre 2025

Ce sont sept personnes qui ont participé à un atelier d'initiation au journalisme, le samedi 18 octobre à la biblio d'Évain. La formation s'est déroulée autour de la nouvelle, avec toutes les caractéristiques d'un article de faits, et les mots à éviter.

Informers sa communauté, ce n'est pas vraiment sorcier ! Voilà comment la formatrice bénévole qualifie l'implication au journal communautaire.

Hormis le choix d'un sujet d'intérêt pour la population, l'article de faits doit répondre aux interrogations :

Quand ? Qui ? Quoi ? Où ? Et pour compléter l'information : Comment ? Pourquoi ? Tout au long de la rédaction, il importe d'avoir en tête « le public cible » concerné par le contenu du texte.

La nouvelle s'écrit par des phrases courtes, des sujets pertinents en évitant les Je, Tu, Nous, Vous. Autres indices : éviter les mots inutiles et les longues tournures de phrase, expliquez les sigles utilisés, intégrer des photos avec une brève description.



Sept personnes ont participé à un atelier d'initiation au journalisme : Maryse Lessard, Lucie Mayrand, formatrice, Gabrielle Bruneau, Louise Villeneuve, Nicole Brûlé, Réjean Gouin et Hélène Bilodeau.

Crédit photo : Jocelyne Mayrand



L'Indice bohémien lance la première édition du PETIT INDICE, réalisée en collaboration avec le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN)!

L'Indice bohémien est fier d'annoncer la sortie de la première édition de son journal *Le Petit Indice* ! Cette initiative novatrice vise à offrir aux enfants et adolescents une occasion unique de s'initier au journalisme, de s'exprimer sur la culture sous toutes ses formes et de contribuer au rayonnement culturel de l'Abitibi-Témiscamingue.

Parce que l'éveil à la culture commence à l'école, *Le Petit Indice* permet aux jeunes de couvrir des sujets culturels variés tout en développant des compétences en recherche et en rédaction. Les enseignantes et enseignants accompagneront leurs élèves tout au long du processus.

Cette première publication a été réalisée grâce à la collaboration du CSSRN. *Le Petit Indice* sera publié trois fois par année et différents centres de services scolaires de la région pourront être mis à contribution dans les prochains mois.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier de la Ville de Rouyn-Noranda et le ministère de la Culture et des Communications (Programme de soutien financier aux projets culturels), Desjardins (Caisse de Rouyn-Noranda), le CSSRN et *L'Indice bohémien*.

Valérie Martinez, directrice générale de *L'Indice bohémien*, tient à remercier tout le travail effectué par Nathalie Thibault, agente de développement au CSSRN, mais aussi coordonnatrice du projet. Merci également à toutes les enseignantes qui ont participé à la première édition et surtout, merci aux élèves qui ont pris le temps de participer avec fierté à ce projet !

Le CSSRN est heureux de collaborer à ce projet qui donne aux élèves une tribune pour s'exprimer et découvrir la culture sous toutes ses formes. Il contribue à leur développement personnel et académique, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Le Petit Indice sera inséré dans le journal *L'Indice bohémien*, distribué gratuitement dans plusieurs lieux de la région : établissements du CSSRN, épiceries, pharmacies, bibliothèques, cafés et espaces culturels.

Il y a une belle relève dans notre jeunesse témiscabitiébienne et *L'Indice bohémien* est fier d'y contribuer! Les prochaines éditions seront à surveiller en février et mars 2026. Nous sommes heureux de partager avec vous cette toute première édition et nous vous souhaitons une bonne lecture!





Une équipe de bénévoles dévoués

Marie-Josée Veilleux, *L'Alliance*, Preissac, novembre 2025

Avec la grève des postes, l'équipe de *L'Alliance* devait trouver une solution pour la distribution du journal d'octobre.

Fort d'une équipe dynamique et du soutien des membres du Comité de vigilance, la distribution a pu être faite dans un délai très appréciable et ainsi fournir aux habitants de Preissac les informations publiées dans ses pages.

Avec la livraison du journal, l'équipe a offert ses services au directeur des élections afin de distribuer, à chaque foyer, la fiche des inscriptions sur la liste électorale. Cette offre permettait aux gens de recevoir la confirmation de leur inscription sur la liste électorale et de pouvoir aussi bénéficier de leur droit de vote le 2 novembre 2025. Après avoir été assermentés par le directeur des élections, les gens qui participaient à la distribution sont repartis avec les enveloppes, les journaux, ainsi que le parcours à réaliser par chacun.

Un immense merci aux bénévoles qui ont pris de leur temps pour rendre un très grand service à l'équipe de *L'Alliance*, à la Municipalité et aussi aux citoyens et citoyennes de Preissac. Il est fort agréable de pouvoir compter sur des gens de cœur qui sont présents à tout moment. Merci infiniment pour votre dévouement à votre collectivité.

Merci à la population pour sa participation au sondage du journal *L'Alliance*

L'équipe du journal *L'Alliance* remercie sincèrement la population de Preissac pour sa participation à son sondage 2025.

Les résultats sont très encourageants: près de 80% des répondants lisent chaque édition, preuve d'une belle fidélité envers *L'Alliance*. Le format papier demeure le favori, avec environ trois quarts des lecteurs qui le

privilégient, même si plusieurs apprécieraient aussi une version numérique.

Les sujets les plus appréciés

Les actualités municipales arrivent en tête des sujets les plus appréciés, suivies par les événements communautaires, les portraits de citoyens, ainsi que les thèmes liés à l'environnement et au patrimoine local.

Appréciation du journal

Selon les résultats, le journal obtient une note d'appréciation de plus de 90% et bénéficie d'un très haut niveau de confiance auprès de ses lecteurs.

Encore une fois, merci à toutes et à tous pour votre appui et votre confiance. Vos commentaires nous motivent à poursuivre notre mission, informer, valoriser et rassembler les citoyennes et citoyens de Preissac.

L'Alliance de Preissac

Journal communautaire



Jean-Denis Grimard : Un fondateur touche-à-tout, à l'aube de l'apparition du journal

Ronald Martel, *Le Cantonnier*, Disraeli, septembre 2025

Natif de Disraeli, Jean-Denis Grimard a vécu une belle carrière de 33 ans comme enseignant, la première année à l'école Brébeuf, du nord de Sherbrooke, et les 32 suivantes à la polyvalente de Disraeli, après une formation en sciences humaines religion, à l'Université de Sherbrooke, et une maîtrise en théologie.

«Au moment de ma retraite, en juin 1999, j'avais une idée de journal qui me trottait dans la tête. La seule expérience ou formation, pour ma part, j'avais été pigiste pour le journal *La Tribune*. C'est à l'automne 1999 qu'il y a eu un déclenchement, pour aller plus loin, lors d'un lac-à-l'épaule ici, à la Chambre de commerce, où une cinquantaine de personnes se sont réunies pour se questionner comment régénérer Disraeli. L'option d'un nouveau journal s'est imposée», raconte M. Grimard en entrevue.

Sa plus grande fierté, c'est de voir le journal encore vivant après les 25 dernières années. «Je suis bien heureux de ce qu'on a accompli, très fier du journal encore aujourd'hui. Surtout qu'à l'époque, l'hebdo régional *Le Courrier*, à Thetford, nous donnait juste un an à vivre! Ce journal menaçait les commerces de Disraeli: " Si vous annoncez dans *Le Cantonnier*, vous ne pourrez plus annoncer dans *Le Courrier*! " C'est Réjean Vallières qui a vendu la première annonce d'une page, le dos du journal, à Meubles Vaillancourt, de Thetford», rappelle-t-il. «Il y a eu une vraie guerre commerciale avec *Le Courrier* dès nos débuts.»

«C'est Marc-André Roy qui a rédigé notre charte d'organisme à but non lucratif. Plusieurs qualifiaient

notre projet de hasardeux. Nous avons été très occupés, au départ, à créer la machine du journal... Nous avons eu du mobilier gratuit, provenant des mines d'amiante, pour notre bureau. Malgré l'intérêt grandissant, c'est le fait que le journal était gratuit qui a assuré sa pénétration dans les foyers», constate Jean-Denis Grimard.

Au chapitre des principales difficultés rencontrées dans les premiers temps, il se remémore le problème du montage du journal, dès la première édition. «Nous avons mis notre confiance dans un jeune qui nous avait assuré connaître la mise en page, à la suite d'une formation qu'il avait suivie, mais qui s'est révélé décevant, pour les 12 pages du premier journal publié. Le logiciel nécessaire nous avait aussi coûté 3 000\$. Un deuxième metteur en pages de Thetford a, par la suite, été plus abordable, jusqu'à ce que nous adoptions Sumacom, à Disraeli, qui assumait aussi l'impression.»

«Il y a aussi le fait que nous visions avoir un poteau (N.D.L.R.: un collaborateur de confiance) dans chaque municipalité. Ce qui s'est révélé impossible. Les personnes dévouées, comme l'a été Gérard Declerck à Lambton, c'était très difficile à trouver», a-t-il suggéré, dubitatif.

Autre préoccupation d'alors, le fait que le journal arrivait en feuilles détachées, qu'il fallait assembler.

«Nous réunissions plusieurs bénévoles pour cette étape primordiale qui prenait de notre temps. Le financement des premières éditions s'est également



avéré difficile, car c'était cher. Nous avons sollicité des associations, des conseils municipaux, etc. Nous avons réussi à amasser entre 13 et 14 000 \$.»

La distribution a également représenté tout un défi. «La première édition d'avril 2000, nous l'avions distribuée nous-mêmes. Je me revois, à bicyclette, avec une boîte remplie d'exemplaires, partir avec d'autres bénévoles pour couvrir toute la zone...», évoque-t-il.

«Lors d'un party que nous tenions, à chaque automne, ce qui était formidable car cela nous dynamisait et nous rapprochait, je m'étais fait demander par quelqu'un: " Étais-tu sûr que ça réussirait, avais-tu peur que ce soit un échec? " J'avais répondu que j'y avais même pas pensé! »



Maître d'œuvre du journal Le Cantonnier dès l'idéation du projet, Jean-Denis Grimard avoue que son équipe a tout fait dans cette grande aventure. (Crédit-photo : Ronald Martel)



Des retrouvailles réussies pour le 25^e anniversaire du *Cantonnier*

Jacqueline Demers, *Le Cantonnier*, Disraeli, octobre 2025

Le 3 octobre dernier, dans une ambiance festive, le journal *Le Cantonnier* célébrait ses 25 ans d'existence lors d'un 5 à 7 au Cabaret des arts à Disraeli. Environ 50 personnes ont répondu à l'invitation parmi lesquelles d'anciens membres des équipes de correction, de distribution et de rédaction. Diane Morneau agissait comme animatrice, rappelant des souvenirs du journal.

M. Jean-Denis Grimard, l'un des fondateurs du journal en 2000, a été honoré par la présidente du CA du journal, Mme Sylvie Veilleux, le tout suivi d'un vin d'honneur. Le député Luc Berthold ainsi

que le député François Jacques ont prononcé chacun une allocution félicitant le travail des bénévoles et souhaitant une bonne continuité du journal. Un message en ce sens a été prononcé par le député de Mégantic à l'Assemblée nationale, mardi 7 octobre. M. Berthold a remis un certificat d'honneur à la présidente du CA.

L'équipe du journal remercie Vignoble & Distillerie L'incantatrice de Beau-lac-Garthby qui leur a offert trois bouteilles d'un de leurs produits les plus populaires, le vin de bleuet.



*Les bénévoles du Cantonnier se réunissent pour célébrer le 25^e anniversaire du journal Le Cantonnier.
Crédit photo : Michel Tremblay, photographe*



Le camelot en moi !

Stéphane Maheu, *La Quête*, Québec, octobre 2025

Bonjour,

Je m'appelle Stéphane et je vais avoir 59 ans très bientôt. Je me sens toujours comme quand j'étais camelot dans ma jeunesse. Le camelot en moi ressort, revit.

Ma mère m'obligeait à passer **La Presse**. Ouan ! Pas le **Journal de Montréal** là, non ! *La Presse*, quatre à cinq fois plus pesante que les autres journaux. Je m'en souviens comme si c'était hier : ma mère et moi préparions les 81 clients de ma **run** parce que dans le temps, il y avait de la publicité qu'on roulait avec le journal, attachée avec un gros **lastic**. Je me souviens du nombre 81, car tous les jours, je les comptais : 81, 80, 79... jusqu'à 1. Le mercredi, jeudi et le vendredi, jour de la collecte. Mon Dieu que j'en couraillais une **shot**, en plus des portes sans réponse... mais au final, les clients me le rendaient bien. Sans le savoir, déjà à 10 ans, je développais mon sens du travail, le sens de l'organisation et la planification de rendez-vous pour la collecte.

Y'a des clients qui voulaient leur journal avant 5h10, d'autres, en dessous de la 4^e roche ou en dessous du 3^e sapin en partant de la gauche en avant, y'en a qui ne le voulaient pas roulé, d'autres comme ci, comme ça... Pas là, pas comme ça, pas le mardi ni le vendredi, pas de bruit, patati, patata, etc. On rit ben, mais c'est un job qui demande tolérance, patience, assiduité et responsabilité. C'est un travail qui demande de se lever avant le soleil, 7 jours sur 7. Je me souviens que chacun des réveils était pénible. Un coup réveillé, je partais comme une flèche et vers 7h15 je terminais ma **run**. Revenir en courant pour le déjeuner et partir ensuite pour l'école. Que de beaux souvenirs et beaucoup d'anecdotes. D'ailleurs, un livre qui s'intitule **Le dernier camelot**, a été inspiré par mon histoire et ma **run** dans le champ à Maheu. C'est cool hein ? Il a été écrit par l'auteure Marie-Renée Lavoie et publié chez Éditions Hurtubise.

Alors ça n'a pas été difficile de me convaincre de devenir camelot pour **La Quête** ! J'ai quand même pogné un 2 minutes lors de ma première journée de travail et quelques autres par la suite. Je venais de passer plus de 30 années dans le noir où la violence, les vols, la trahison, les drogues **deal**, les crimes régnaient, un vrai monde de « crosseurs ».

À cette époque, toute la terre est comme ça pour moi, enfin, c'est ce que je croyais. Mais non ! Je n'en revenais pas ! Pendant mes premières journées de vente, j'ai éclaté en sanglots en réalisant qu'il y avait autant de bon monde. Toute cette générosité en plus d'une grande humanité. Le respect et les encouragements fusaient. Pas seulement de l'argent, mais de la nourriture, des cigarettes, du café, du linge... C'est fou, tu ne sais jamais ce qui t'attend et souvent c'est surprenant. Par exemple, un jeune de 12 ans qui arrive et te donne 20\$. La veille, un autre jeune de 7 ans m'avait vu et le soir il a demandé à sa mère s'il pouvait briser son cochon et tout me donner. Ayoye ! Ça, c'est touchant ! J'en ai plusieurs autres comme ça, je pourrais vous en compter jusqu'à demain.

Avec cette générosité-là, ce qui est aussi très surprenant, c'est que souvent l'argent ne vient pas des personnes riches.

Vendre **La Quête**, ça te permet de vivre au lieu de survivre. Y'a pas juste l'argent dans vie. Tu fais de belles rencontres, tu reçois de l'aide souvent, de l'écoute. Les gens ne te voient pas comme un simple sans-abri, ils te voient comme un travailleur. Méchante différence ! Tu ne sais jamais ce qui t'attend.

L'Archipel d'Entraide et **La Quête** nous organisent des sorties, soirées, occasions spéciales, ils nous gâtent ! Ils sont présents et disponibles pour nous, les camelots. Si tu prends ton rôle au sérieux, ça devient intéressant. Moi, j'ai pour objectif de faire 32 heures



TÉMOIGNAGE

minimum sur 7 jours. C'est aussi ça l'implication pour le magazine et ils t'en remercient. Tu fais d'une pierre deux coups. Tu as la chance de faire du bénévolat 3-4 heures et ils te récompensent parfois avec des dons. Plus tu t'impliques, plus tu t'ouvres des portes. J'inviterais les gars, les filles, les sans-abris à venir pour être camelot. Comme je le dis souvent; tu passes la journée assis de toute façon! Penses-y, si tu y goûtes, tu vas rester surpris. C'est toute qu'une belle aventure, cette *Quête*! Tu travailles, tu vis, tu rencontres, il t'arrive un tas de surprises et d'opportunités. Ça permet aussi d'écrire des textes qu'on publie dans le magazine. Tu pourrais même y trouver la femme de ta vie, qui sait? Lol...

Sérieusement, d'être camelot pour le magazine de rue **La Quête**, pour certains, c'est un tournant dans leur vie. On nous donne la chance de passer de sans-abris à locateurs, citoyens... autrement dit, ça n'a pas de fin et **La Quête** devient un outil passe-partout très puissant!

Merci d'être là!

Stéphane Maheu

Un GROS merci à tous nos lectrices et lecteurs de nous encourager par l'achat de notre magazine, et de me lire!



Stepheane Maheu



L'empreinte durable de Diane Morneau

Sophie Monette-Boisvert, *Le Cantonnier*, Disraeli, septembre 2025

Pour souligner le 25^e anniversaire du *Cantonnier*, nous avons rencontré Diane Morneau, une figure incontournable de l'histoire du journal communautaire. De 2011 à 2022, elle a marqué la vie de l'organisation par son engagement, son sens de l'organisation et sa capacité à rassembler les bénévoles autour d'un objectif commun. Ancienne présidente, elle a laissé une empreinte durable, autant sur le plan humain qu'organisationnel.

Diane Morneau a débuté son parcours au *Cantonnier* directement comme membre du conseil d'administration. Très rapidement, sa rigueur et sa vision l'ont amenée à occuper le rôle de présidente. «C'était une belle aventure, mais aussi un grand défi», confie-t-elle. Son mandat fut marqué par une profonde volonté d'améliorer la circulation de l'information entre les équipes de bénévoles. Constatant que les messages se perdaient d'une personne à l'autre, elle a mis en place un système structuré de communication et de procédés qui assure, encore aujourd'hui, que chaque membre de l'équipe dispose des informations essentielles pour accomplir son rôle.

L'un de ses grands apports fut également la création d'un poste crucial qui manquait à l'époque: celui de directeur. «Il fallait quelqu'un qui ait une vision d'ensemble et qui puisse suivre le travail de près, explique-t-elle. Alors, avec un comité, j'ai pris le temps de poser les bases et de définir ce rôle. Grâce à cette initiative, le journal a pu consolider ses structures internes et améliorer son fonctionnement.»

Mais son parcours à la présidence n'a pas été sans obstacle. Outre les défis habituels liés au financement et au recrutement des bénévoles, la pandémie de

COVID-19 est venue bouleverser les activités du journal. «C'était une période extrêmement difficile, se souvient-elle. Comment continuer à produire et distribuer un journal communautaire alors que tout était arrêté?» Malgré les restrictions et les incertitudes, l'équipe a trouvé des solutions créatives pour maintenir la publication et continuer à informer la communauté.

Ce dont Diane Morneau est le plus fière, ce sont les bénévoles avec qui elle a travaillé toutes ces années. Quand elle en parle, elle est au bord des larmes: «Je suis tellement fière d'eux et de tout ce que nous avons accompli ensemble», dit-elle avec une émotion palpable.

Aujourd'hui, à l'ère des réseaux sociaux, elle demeure convaincue de l'importance des journaux communautaires. «Les gens ont besoin d'une voix locale, d'un média qui parle de leur quotidien, de leurs réussites, de leurs défis. C'est ce qui fait vibrer une communauté». Pour l'avenir, elle souhaite au *Cantonnier* de poursuivre sur cette voie, avec la même passion et le même esprit d'équipe.



Diane Morneau



La retraite de Francine Prévost

Scott Stevenson, *Le Haut-Saint-François*, Cookshire-Eaton, octobre 2025

Le Journal régional *Le Haut-Saint-François* vivra une autre perte importante cette année, dans la retraite pourtant bien méritée de notre adjointe administrative, Francine Prévost.

Francine a dévoué la majorité de sa carrière, 28 ans, au bien-être du Journal. Elle a vécu les hauts et les bas de cette institution qui, dans ses 39 ans d'existence, est devenue un pilier de la vie locale avec l'aide des bénévoles et des membres du personnel. Elle a contribué à l'Association des journaux communautaires du coin, a subi la perte de nos bureaux à la suite d'un incendie, a aidé à poursuivre la publication du Journal pendant la COVID, a contribué aux mérites de nombreux prix décernés au Journal, et continue de nous aider à passer à travers les épreuves, comme la grève chez Postes Canada.

« J'ai bien aimé mon passage au Journal, malgré quelques tempêtes. Ces 28 années ont passé vite avec l'aide du conseil d'administration, l'ancien directeur Pierre Hébert, notre directeur actuel, Scott Stevenson, ainsi que mes collègues. C'est sûr qu'ils vont tous me manquer », de dire Francine Prévost.

Elle prévoit terminer ses fonctions plus tard ce mois-ci et forme actuellement sa remplaçante.

Marie-Anne Bélisle

Le Journal a alors le plaisir d'annoncer l'embauche de Marie-Anne Bélisle, de Cookshire, comme adjointe administrative. Elle a commencé ses fonctions à la mi-septembre et travaille de notre bureau sur la rue Craig à Cookshire.

Marie-Anne a récemment terminé une formation en secrétariat au Centre de formation professionnelle 24-Juin à Sherbrooke, et travaillait auparavant pour notre voisin, au IGA Cookshire.

Conseillères publicitaires

Nous vivons aussi un roulement dans notre service des ventes avec le départ de notre conseillère publicitaire Annik Lauzon, au mois d'août passé, et nous recherchons actuellement une personne pour la remplacer.

Bianka Gelé Dupuis, d'East Angus, aussi conseillère publicitaire, deviendra directrice des ventes et mènera notre recherche d'un(e) collègue, pour bien appuyer les entreprises, les organismes locaux et les gouvernements dans leur communication avec la population du Haut-Saint-François.



*Marie-Anne Bélisle et Francine Prévost.
Photo : Scott Stevenson*



Merci Jean-Pierre

Serge Picard, *L'Attisée*, Saint-Jean-Port-Joli, août 2025

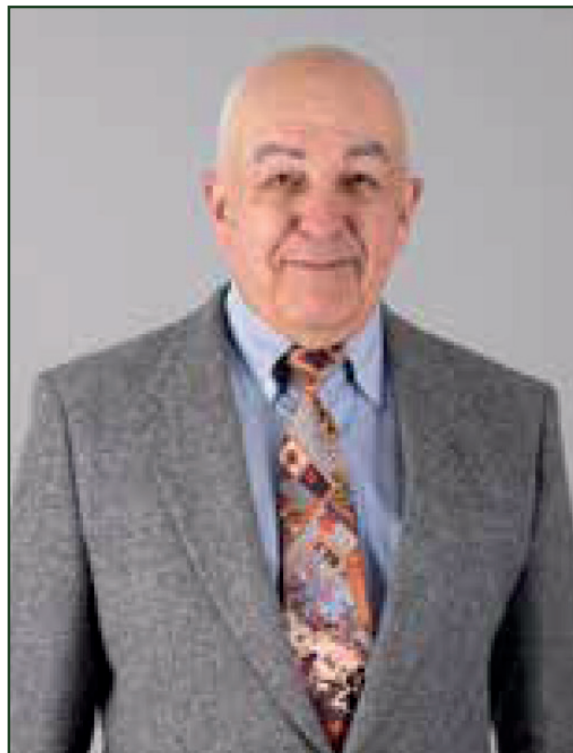
Lors de la dernière assemblée générale du journal *L'Attisée*, Jean-Pierre Bilodeau a mis fin à sa participation au sein du conseil d'administration. Bien qu'étant une grande perte pour notre mensuel, nous comprenons et acceptons sa décision de se retirer après plus de trente ans au poste de secrétaire du CA.

Tu as toujours su apporter le meilleur de toi pour le poste exigeant que tu occupais. Merci à toi, Jean-Pierre, pour ta grande disponibilité, pour ta participation active aux réunions, pour en avoir préparé l'ordre du jour et rédigé les procès-verbaux. Merci à toi pour les rapports produits et les communications avec le ministère de la Culture et des Communications, avec L'AMECQ (Association des médias écrits communautaires du Québec) ou avec les divers organismes locaux ou régionaux.

Les nouveaux venus dans le conseil ont constamment pu profiter de ta longue expérience et de tes connaissances pour s'initier aux différents impératifs de la production du journal. Nous sommes tous reconnaissants pour ton sens de l'accueil et ta jovialité.

Merci, Jean-Pierre, pour les nombreuses heures que tu as consacrées à *L'Attisée* et qui ont contribué à en assurer la pérennité. C'est à toute la population de nos trois municipalités que ton bénévolat a pu profiter.

Au nom des membres actuels du Conseil d'administration et sans doute également de tous ceux que tu as côtoyés, je te transmets notre sincère appréciation de ton implication pour notre journal communautaire.



Jean-Pierre Bilodeau

BULLETIN TRIMESTRIEL

L'AMECQdote

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

L'AMECQdote est distribué par courriel quatre fois par année aux membres et sympathisants.

Rédacteur en chef : Yvan Noé Girouard
Conception graphique : Isabel Mayorga Tello
Correction : Patricia Garceau



206 - 86, boulevard des Entreprises,
Boisbriand (Québec) J7G 2T3
Tél. : 514 383-8533 1-800-867 8533
medias@amecq.ca www.amecq.ca

Conseil d'administration

Président :
Joël Deschênes, *L'Écho de Cantley*, Cantley

Secrétaire :
Yvan Noé Girouard, directeur général

Délégués régionaux :

Abitibi-Témiscamingue :
Valérie Martinez, *L'Indice bohémien*, Rouyn-Noranda, trésorière

Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Mauricie :
Nathalie côté, *Droite de parole*, Québec

Montréal/Laurentides/Outaouais :
Suzanne Lapointe, *Ski-se-Dit*, Val-David

Chaudière-Appalaches :
Raynald Laflamme, *L'Écho de Saint-François*, *Saint-François-de-la-Rivière du Sud*

Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie :
Nelson Dion, *Journal Mobiles*, Saint-Hyacinthe, vice-président

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord :
Julie Tardif, *Le Pierre-Brillant*, Val-Brillant

**Culture
et Communications**

Québec



L'Association des médias écrits communautaires du Québec reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications.